

DERVAL

JANS

LUSANGER

MARSAC-SUR-DON

MOUATS

ST-VINCENT-DES-LANDES

STON-LES-MINES



20 15 rapport d'activité

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

1. Les communes et leurs conseillers au Conseil Communautaire _____	5
2. Les compétences de la Communauté de Communes _____	5
3. Le Bureau communautaire _____	6
4. Les commissions _____	6
5. Les services _____	6
6. Le Pays de Châteaubriant _____	7

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Développement économique _____ 11

1. Le Parc d'activité des Estuaires _____	11
2. Le renouvellement des partenariats avec les chambres consulaires _____	12
3. Les petits-déjeuners des acteurs économiques _____	13

Vie sociale _____ 14

1. Les actions en faveur de la petite enfance _____	14
2. Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse _____	15
3. Les actions en faveur des familles _____	16
4. Insertion sociale et professionnelle _____	17
5. Les actions en faveur de la santé, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap _____	17

Culture _____ 19

1. Le Projet culturel de territoire (PCT) _____	19
2. Les manifestations et programmations culturelles _____	19
3. La Lecture publique et le multimédia _____	20
4. L'enseignement, l'éducation et les pratiques artistiques _____	21
5. La communication culturelle _____	21

Sport _____ 22

1. L'espace aquatique intercommunal _____	22
2. L'intercommunalité sportive _____	24
3. L'enseignement de la natation dans les écoles primaires _____	24

Tourisme _____ 25

1. Les sentiers de randonnée _____	25
2. Le soutien à l'activité touristique _____	25

Communication _____ 26

1. La communication web _____	26
-------------------------------	----

Vie associative _____ 28

1. Le soutien à la vie associative _____	28
2. L'évolution de la politique associative _____	29

Élimination et valorisation des déchets _____ 30

1. La collecte bimensuelle des ordures ménagères _____	30
2. L'évolution et la promotion du tri sélectif _____	30
3. Le projet de requalification de la déchetterie intercommunale _____	31
4. La poursuite du Programme local de prévention des déchets (PLPD) _____	32
5. La labellisation " Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" (TZDZG) _____	33

Assainissement non collectif _____ 34

1. Les missions du service _____	34
2. Les contrôles de bon fonctionnement _____	35
3. L'aide à la réhabilitation groupée des installations _____	35

Transition énergétique _____ 36

Comptes administratifs _____ 37

1. Budget général _____	37
2. Budget annexe Ordures ménagères _____	39
3. Budget annexe SPANC _____	39
4. Budget annexe Assainissement pôle agroalimentaire _____	39
5. Budget annexe Zone intercommunale d'activité _____	39
6. Budget annexe Ateliers relais _____	39

Présentation de la collectivité

LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

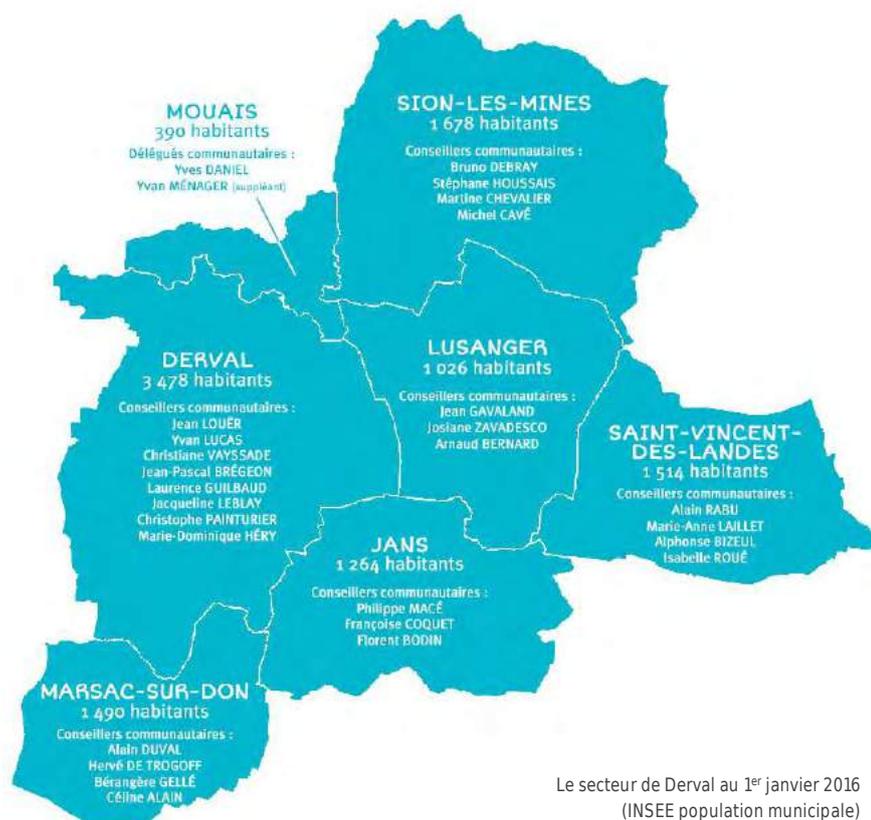
- **population** * : 10 840 habitants (+0,8 % en 1 an)
- **superficie** : 258,1 km²
- **densité** : 41,9 habitants au km²
- **habitat** : 5 015 logements (+1,7 % en 1 an)
- **économie** : 833 entreprises (soit 2 640 emplois)
- **agriculture** : 20 % des emplois du territoire

* population municipale 2013 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016

I. Les communes et leurs conseillers au Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est composé de 27 conseillers issus des 7 communes membres. Les conseillers ont pour la première fois été élus au suffrage universel direct lors des élections municipales de mars 2014 à l'exception des communes de moins de 1 000 habitants qui continuent à désigner leur représentant.

Le Conseil Communautaire gère par ses délibérations les affaires du territoire. Il vote également le budget, approuve les comptes et peut déléguer une partie de ses attributions au Président ou au Bureau communautaire. Le Conseil s'est réuni 10 fois en 2015.



2. Les compétences de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences relevant de chacun des groupes suivants et définies comme suit :

Compétences obligatoires

- aménagement de l'espace : SCOT (schéma de cohérence territoriale), ZAC (zone d'aménagement concerté), ZAD (zone d'aménagement différé)...
- développement économique : aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou

touristique, action de développement économique, politique en faveur de l'insertion et de l'emploi, tourisme

- élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés
- développement et aménagement sportif : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements d'intérêt communautaire

Compétences optionnelles et facultatives

- politique du logement et du cadre de vie
- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique en faveur des personnes : petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées et personnes handicapées, politique en faveur de la santé
- politique culturelle et sportive : lecture publique, multimédia, enseignement artistique, diffusion culturelle, actions en faveur de l'intercommunalité sportive et enseignement de la natation

3. Le Bureau communautaire

Élus par le Conseil, les 7 membres du Bureau communautaire se réunissent deux fois par mois pour coordonner et mettre en application les décisions.

4. Les commissions

Afin de préparer les décisions, le Conseil Communautaire a créé 8 commissions de travail spécialisées qui se réunissent régulièrement afin d'étudier en amont les projets, actions ou opérations entrant dans le champ de leur compétence :

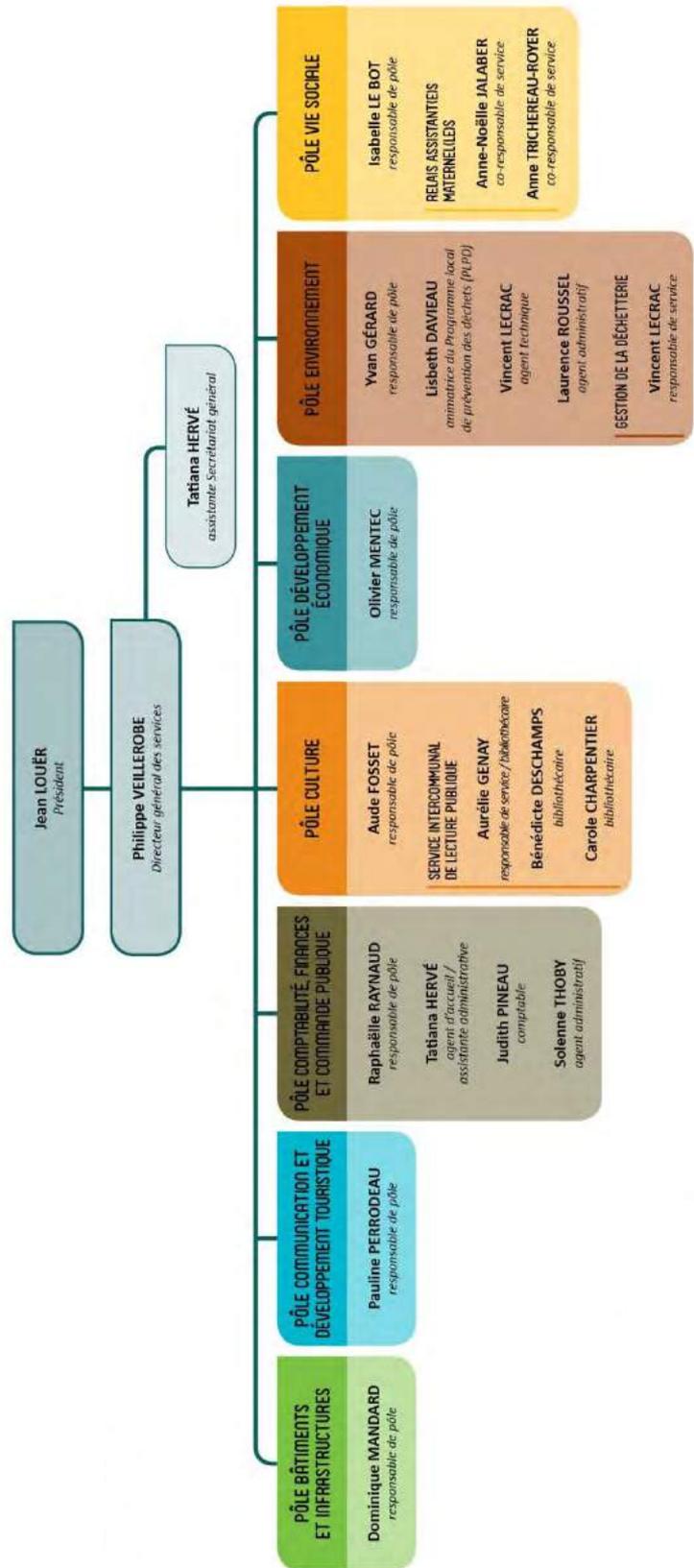
- commission Développement économique
- commission Culture
- commission Vie sociale
- commission Environnement / Sport
- commission Enfance / Jeunesse / Famille
- commission Communication
- commission intercommunale des Impôts directs
- commission intercommunale d'Accessibilité

5. Les services

La Communauté de Communes compte 19 agents répartis sur différents sites et équipements (siège communautaire, relais assistant(e)s maternel(le)s et déchetterie intercommunale).

LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **Jean LOUËR**
Président et Maire de Derval
- **Alain DUVAL**
1^{er} Vice-président et Maire de Marsac-sur-Don
- **Alain RABU**
2^e Vice-président et Maire de Saint-Vincent-des-Landes
- **Jean GAVALLAND**
3^e Vice-président et Maire de Lusanger
- **Bruno DEBRAY**
4^e Vice-président et Maire de Sion-les-Mines
- **Yves DANIEL**
5^e Vice-président et Député-Maire de Mouais
- **Philippe MACÉ**
Maire de Jans



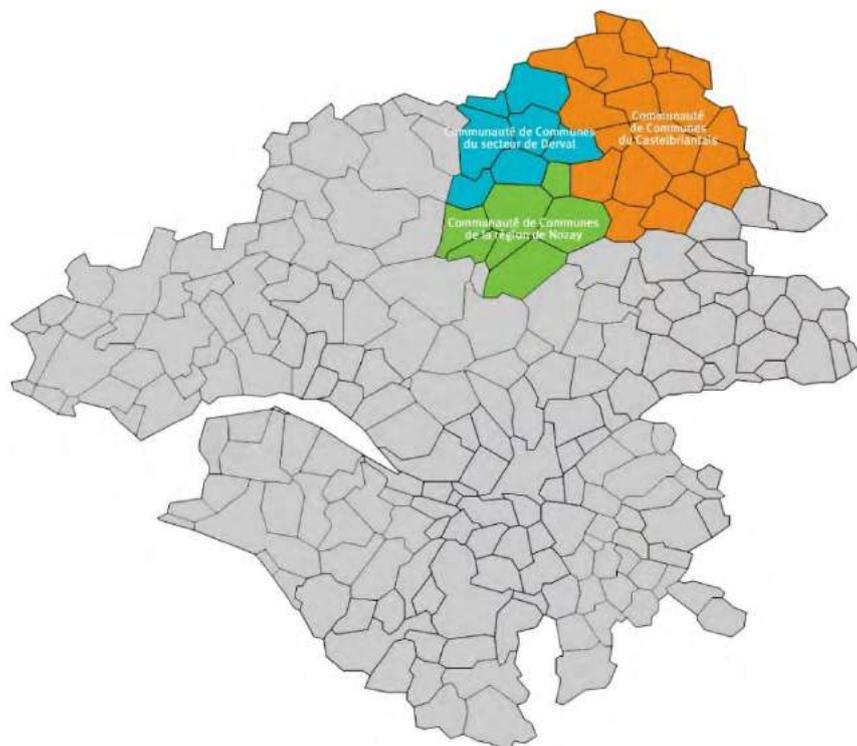
6. Le Pays de Châteaubriant

Le syndicat mixte Pays de Châteaubriant a été créé en janvier 2003 afin de faciliter le renforcement de la coopération entre les Communautés de Communes du Castelbriantais, du Secteur de Derval et de la Région de Nozay. Cette structure politique fédère les élus des 3 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) afin d'assurer la cohérence,

la coordination, la négociation, l'animation, le suivi et l'évaluation des actions d'aménagement et de développement durable du territoire.

Au 1^{er} janvier 2015, le Pays de Châteaubriant s'est transformé en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), conformément à la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles). Le PETR " Pays de Châteaubriant" a pour vocation d'élaborer un projet de territoire.

Adopté en avril 2015 en comité syndical, le projet des statuts intègre également la compétence d'élaboration du SCOT.



Le Pays de Châteaubriant à l'échelle départementale

bilan 15 20 de l'année

Développement économique

LE PARC D'ACTIVITÉ DES ESTUAIRES EN QUELQUES CHIFFRES

- entreprises/organisations : 28
- superficie : 151 ha
- emplois : 390 (+20 % en 1 an)

I. Le Parc d'activité des Estuaires

L'aménagement et la commercialisation du Parc d'activité des Estuaires

La Communauté de Communes a engagé courant 2015 des études relatives aux travaux d'aménagement et de requalification des réseaux du Parc d'activité des Estuaires à Derval ainsi que les demandes de financement auprès des différents partenaires (Département, Région, État).



Les travaux d'aménagement et de requalification, dont la réalisation est prévue mi-2016, concernent :

- la réhabilitation de l'éclairage public
- la réhabilitation du réseau hydraulique
- la réorganisation de l'avenue Lavoisier avec la création d'un cheminement doux et l'installation de chicanes
- le prolongement/la création d'une voirie lourde pour la viabilisation de terrains rue Ampère
- la réhabilitation de la rue Lenoir
- la création de cheminement doux route des Carriers

L'ensemble de ces travaux et aménagements, d'un montant estimé à 1241269 €, offrira aux entreprises et aux usagers des espaces de circulation plus sécurisés et une amélioration de la gestion des eaux pluviales.

La commercialisation du Parc d'activité des Estuaires

Le développement du Parc des Estuaires s'est poursuivi en 2015 avec le dépôt en fin d'année d'un permis de construire par la SCI des Estuaires pour la construction d'une plateforme logistique/froid positif de plus de 6 000 m² sur l'Espace du Mortier.

Le village d'artisans accueille depuis mars 2015 à la société Atlantique Répartition dans 7 des 10 cellules de 150 m². L'ensemble du bâtiment 1, appartenant en partie à la société Eurivim (750 m²) et en partie à la Communauté de Communes (300 m²), est ainsi loué dans le cadre d'un bail commercial jusqu'en février 2024.



2. Le renouvellement des partenariats avec les chambres consulaires

Fin 2015, les conventions de partenariat ont été renouvelées entre la Communauté de Communes, la CCI Nantes St-Nazaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre d'Agriculture. Déjà mises en place depuis 2012 sur le secteur de Derval, le renouvellement de ces conventions pluriannuelles vont permettre le lancement de nouvelles actions en faveur du développement économique et agricole du territoire sur la période 2015/2017 :

- Pour la CCI Nantes St-Nazaire : étude prospective pour le maintien de l'offre commerciale de proximité sur le territoire, animation de réunions thématiques, sensibilisation des commerçants et des professionnels du tourisme aux enjeux du numérique et à l'écoute client, diagnostic d'associations de professionnels...
- Pour la CMA Loire-Atlantique : réunion sur l'accessibilité, mise en place d'une permanence mensuelle (le 1^{er} vendredi de chaque mois) au siège de la CCSD, accompagnement de la CCSD dans l'animation de ses petits déjeuners économiques, animation de soirées

d'information, accompagnement de l'association Derval'Anim sur la création d'un évènement artisanal, réalisation d'une étude liée à l'artisanat...

- Pour la Chambre d'Agriculture : accompagnement des réflexions des agriculteurs du territoire sur des projets agricoles, sensibilisation aux problématiques liées à l'occupation du sol à travers l'élaboration des PLU, mise en œuvre d'actions agricoles sur le territoire et caractérisation socio-économique et spatiale des structures d'exploitations agricoles.

En novembre 2015, la Communauté de Communes a validé la réalisation d'une étude par la CCI et la CMA pour accompagner les élus dans un travail de réflexion autour du maintien de l'offre commerciale de proximité sur l'ensemble du territoire.

3. Les petits-déjeuners des acteurs économiques

Les petits-déjeuners des acteurs économiques du secteur de Derval ont été lancés en 2011 et se sont poursuivis chaque année. Ce temps d'échanges entre acteurs économiques, élus et responsables d'institutions a pour finalité d'encourager la vitalité du tissu économique local en invitant les acteurs à partager leurs expériences.

Diverses thématiques sont proposées aux participants (70 personnes en moyenne) selon l'actualité, la conjoncture, l'évolution du territoire et les interrogations soumises de façon récurrente aux élus et aux techniciens de la collectivité.

En 2015, la Communauté de Communes a convié les acteurs économiques et les membres de la Commission Développement économique à 2 petits déjeuners : en juin 2015 autour de la thématique de la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire et des nouvelles obligations pour l'employeur vis-à-vis de ses employés ; puis en novembre 2015 sur le numérique comme axe de développement d'une entreprise. 4 entreprises du territoire ont également présentées leurs activités lors de ces rencontres : France Alliance (Derval), sarl Baudouin Construction Bois (Jans), IT Automation (Derval) et ETA Provost (Marsac-sur-Don).



Vie sociale

LE RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S EN QUELQUES CHIFFRES

- **éducatrices de jeunes enfants présentes au RAM : 2**
- **ateliers organisés en 2015 : 34**
- **assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et en activité sur le territoire : 132 (- 3 % en 1 an)**
- **nombre de places proposées par les assistant(e)s maternel(le)s : 482 (+12 % en 1 an)**

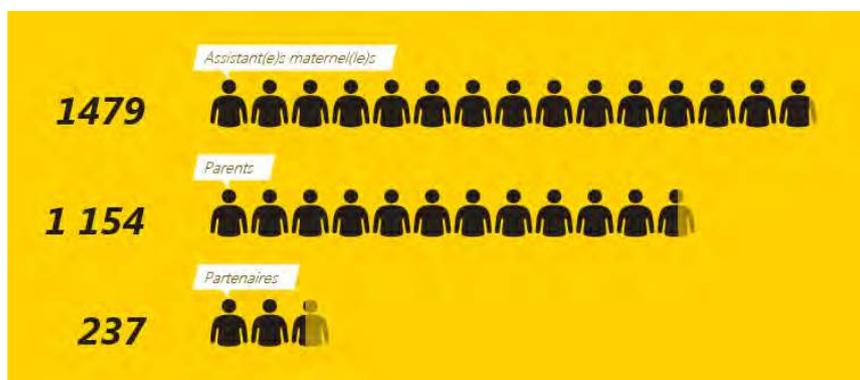
I. Les actions en faveur de la petite enfance

Le Relais assistant(e)s maternel(le)s (RAM)

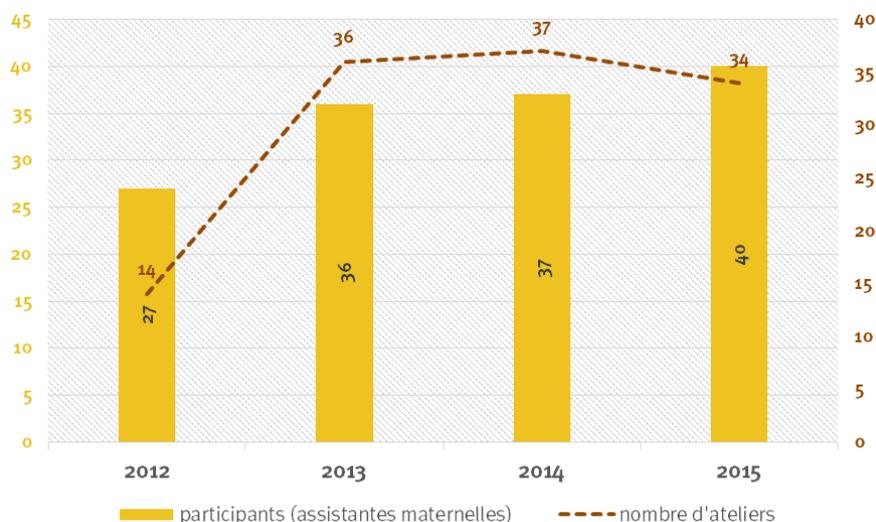
Installé au sein de la Maison intercommunale de la Petite Enfance à Derval, le RAM a renouvelé en 2015 sa convention avec la CAF pour une durée de 4 ans. Aux côtés de ses actions quotidiennes d'accompagnement et d'orientation des parents, futurs parents et assistant(e)s maternel(le)s, le RAM poursuit également plusieurs objectifs :

- promouvoir la profession d'assistantes maternelles, contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel
- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants
- organiser l'information en direction des parents et des assistantes maternelles
- favoriser les rencontres et les échanges entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants
- favoriser les rencontres entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants
- participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

Répartition des prises de contact avec le RAM (hors animations) en 2015 selon le public sur un total de 2 870 contacts (+20 % en 1 an)



Évolution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s participant aux ateliers du RAM entre 2012 et 2015



Tout au long de l'année, le RAM organise des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis chez les assistant(e)s maternel(le)s du territoire : matinées "rencontres et jeux", matinées "découverte des livres" et éveil musical (en partenariat avec le service intercommunal de Lecture publique).

Depuis 2012, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s est en diminution (132 en 2015), principalement en raison de déménagements, départs à la retraite, changement d'activité ou non renouvellements d'agrément sur le nombre de places d'accueil total sur le territoire.

Les établissements d'accueil du jeune enfant

En 2015, la Communauté de Communes a poursuivi son soutien au fonctionnement des associations gestionnaires des 3 établissements d'accueil du jeune enfant présents sur le territoire (1 multi-accueil et 2 haltes d'enfants) :

- Enfance et Éveil : gestionnaire d'un multi-accueil basé à Derval (30 places)
- La Ronde des Enfants : gestionnaire d'une halte d'enfants basée à Marsac-sur-Don (12 à 15 places)
- APE Pays de la Mée : gestionnaire d'une halte d'enfants basée à Saint-Vincent-des-Landes (12 places)

Ces structures accueillent en priorité les enfants du territoire de la Communauté de Communes.

2. Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

En 2015, la collectivité a poursuivi son soutien au fonctionnement des associations gestionnaires des services pour l'enfance et la jeunesse :

- 7 associations gestionnaires des accueils périscolaires
- 4 associations gestionnaires des ALSH (mercredis, petites et grandes vacances scolaires)

La Communauté de Communes a également soutenu l'ouverture en septembre 2015 d'accueils de loisirs supplémentaires le mercredi à Derval et Sion-les-Mines.

La tarification au taux d'effort

Un bilan de la mise en place depuis plusieurs années de la tarification au taux d'effort des associations gestionnaires des services pour l'enfance jeunesse a été réalisé en 2015. Pour permettre au dispositif d'évoluer dans le temps, il est envisagé de mettre en place un taux plafond évoluant selon la fréquentation de l'accueil. Un test sera réalisé fin 2015 par les associations concernées et une décision partenariale sera prise début 2016.

Les adolescents sur le territoire

Le nombre d'adolescents allant fortement augmenter sur le secteur de Derval dans les années à venir, la Communauté de Communes a engagé

début 2015 une réflexion pour formaliser de nouvelles orientations pour les jeunes du territoire.

La Communauté de Communes du secteur de Derval a poursuivi son soutien aux actions en faveur de la jeunesse à travers ses partenariats avec la Maison Départementale des Adolescents de Loire-Atlantique et l'association Les Potes des 7 Lieux qui anime un espace jeune et propose des animations de proximité sur les communes (La Caravane des Potes).

Le renouvellement du contrat Enfance / Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ III), signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, a été renouvelé en 2015 pour une période de 4 ans. A cette occasion, la Communauté de Communes a mis en place 2 groupes de travail avec ses partenaires locaux et institutionnels (groupe "acteurs de la petite enfance" et groupe "acteurs de l'enfance et de la jeunesse").

Plusieurs priorités ont été désignées pour ce nouveau Contrat Enfance Jeunesse :

- le soutien à l'augmentation des amplitudes horaires des accueils (7h/ 19h) sous réserve d'une contribution majorée des familles et de la prise en compte du rythme de l'enfant dans le règlement intérieur
- le soutien au développement des accueils de loisirs (mercredis, petites vacances, grandes vacances)
- le soutien à la structuration des accueils de loisirs et accueils périscolaires
- le soutien à un plan de formation BAFA/ BAFD

3. Les actions en faveur des familles

Le soutien de la fonction parentale étant l'une des priorités de la Communauté de Communes, elle subventionne notamment le fonctionnement de l'association Les Potes des 7 Lieux pour les actions de leur secteur agréé "Espace de vie sociale" cofinancé par la CAF, à savoir :

- 7 communes / 7 événements
- Vacances Loisirs Pour Tous
- Sorties familles (1 à 2 sorties familiales en été)
- Soirées débat-échanges (co-organisation impliquant un groupe de parents)
- Ateliers parents-enfants

Le dépliant Comm'un été 2015 et le guide à destination des parents

Le dépliant "Comm'un été", dédié à la présentation des structures d'accueil pour les 3/17 ans en juillet et août, a été renouvelé en 2015 et diffusé dans chaque école, permettant ainsi de diffuser l'information auprès de toutes les familles du territoire.

Le guide pratique à destination des parents du secteur de Derval, diffusé en 2014, a été mis à jour régulièrement sur le site www.cc-derval.fr. La version papier sera réactualisée courant 2016 avec la diffusion d'une notice complémentaire.



4. Insertion sociale et professionnelle

Les services du Pôle social et emploi intercommunal situé à Derval ont été réorganisés en 2015 à l'occasion de la centralisation de l'accueil du Centre médico-social (CMS) à Nozay. Le primo accueil pour tous les usagers du bâtiment est désormais assuré par la Maison de l'Emploi et la Mission locale.

La collectivité a poursuivi en 2015 son soutien aux associations visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes professionnels et demandeurs d'emploi.

- Association pour le logement des jeunes du pays de Châteaubriant : ALJC (foyer de jeunes travailleurs et réseau d'hébergements chez l'habitant)
- associations et structure accompagnant les demandeurs d'emploi : Maison de l'Emploi du Pays de Châteaubriant (mise à disposition de locaux au Pôle Social et Emploi à Derval), ACPM (Ateliers et chantiers du Pays de la Mée) et Espoir

5. Les actions en faveur de la santé, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

La commission intercommunale d'accessibilité

La commission intercommunale d'accessibilité a poursuivi courant 2015 ses travaux en accompagnant principalement la mise en place de la nouvelle réglementation Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Des outils communs et une fiche d'harmonisation des pratiques a été mise en œuvre pour faciliter les procédures et la circulation des informations.

Le pôle Développement économique, en partenariat avec la CCI Nantes St-Nazaire, a également organisé une réunion d'informations à destination des artisans et commerçants du territoire sur ce thème.

La mise aux normes des bâtiments intercommunaux a débuté courant 2015 et sera finalisée en 2016.

L'aide à domicile

La Communauté de Communes a soutenu en 2015 les projets d'associations œuvrant pour le maintien à domicile telle que la mise en place d'un partenariat entre l'EHPAD de Derval et l'AMD (aménagement d'un véhicule pour personne à mobilité réduite pour transporter des personnes bénéficiaires du maintien à domicile vers la Maison de retraite Le Val d'Émilie de Derval à l'occasion d'animations).

Le réseau gérontologique et la Semaine Bleue

La plaquette d'information du réseau gérontologique, qui recense les différents services ressource pour les plus de 60 ans du territoire en perte d'autonomie, a été actualisée et réimprimée en 2015.

La manifestation nationale La Semaine Bleue a eu, pour la première fois en octobre 2015, un écho sur le secteur de Derval. Pour animer cette période, la Communauté de Communes a lancé un appel à projet aux acteurs du





territoire souhaitant proposer des actions. Une vingtaine d'initiatives se sont ainsi déroulées dans le courant de la semaine, accueillant plus de 830 participants. Ce projet sera reconduit en 2016.

L'accès au soin

Les besoins de soins de la population augmentant sur notre territoire (personnes âgées, familles avec enfants en bas âge...), les élus ont maintenu les échanges avec les professionnels implantés sur le territoire afin de poursuivre les réflexions afin de préparer l'avenir. Plusieurs points de vigilance ont ainsi été identifiés (couverture des services d'urgence, remplacement des médecins et autres professionnels, accès aux soins pour la population).

Culture

I. Le Projet culturel de territoire (PCT)

Le premier projet culturel de territoire, fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes et le Département de Loire-Atlantique, a été mis en œuvre en 2015 pour sa dernière année de fonctionnement. Ce projet s'articule autour des 4 axes suivants : clarifier les règles du jeu et développer des moyens adaptés, développer les publics, valoriser le réseau de Lecture publique, consolider l'offre territoriale d'enseignement artistique et d'éducation artistique et culturelle.

2015 a donc été l'année du bilan du premier PCT, réalisé lors de réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs culturels, des partenaires (Département, DRAC, Education nationale) et des élus du territoire. Ces rencontres ont également permis de développer les axes du second projet culturel de territoire, qui a ensuite été approuvé en décembre 2015.

3 axes servent de fil conducteur à ce second projet culturel de territoire mis en œuvre pour la période 2016/2018 :

- achever une politique d'équipements culturels de proximité
- développer de manière partenariale l'éducation artistique et culturelle et les enseignements artistiques en renforçant la présence artistique sur le territoire
- faire des médiathèques des lieux ambassadeurs de la culture de proximité

Quelques actions phares sont prévues en 2016 pour la première année de fonctionnement comme la mise en place du nouveau plan de développement de la lecture publique et le déploiement de l'éducation artistique et culturelle sur le secteur de Derval

Le groupe de travail des élus et acteurs culturels du territoire

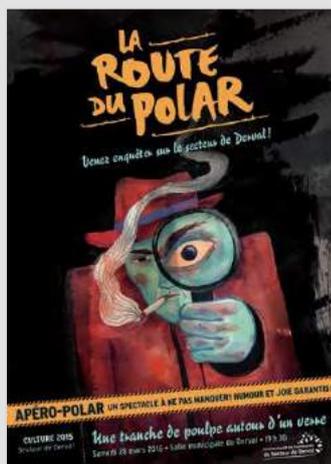
Le groupe de travail élus et acteurs culturels a continué ses rencontres régulières. Dans le cadre du projet culturel de territoire, il a pour objectif de permettre une réflexion au niveau du territoire et la réalisation d'actions culturelles. Cela a permis notamment la mise en place de la Journée du Patrimoine 2015 (1 400 visiteurs), des dépliants "Communes Cultures" #14 et #15 et de la plaquette sur les enseignements artistiques.

2. Les manifestations et programmations culturelles

La Route du Polar

La Route du Polar était une programmation culturelle coordonnée par la Communauté de Communes. Des animations ont été proposées par la Communauté de Communes (spectacle " Apéro Polar" en partenariat avec Le Grand T, Bibliothèques en fête, soirée littéraire avec Frédéric Paulin) et par d'autres acteurs du territoire.

Des actions d'éducation et culturelle ont également accompagné cette manifestation.





LES MANIFESTATIONS CULTURELLES EN QUELQUES CHIFFRES

- **Journée du Patrimoine 2015 :
1 400 visiteurs**
- **La Route du Polar : 350 spectateurs**

LA LECTURE PUBLIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- **médiathèques : 7
(soit 1 par commune)**
- **bibliothécaires professionnelles : 3**
- **abonnés actifs : 1 473 personnes,
soit 14 % de la population du
territoire (- 3 % en 1 an)**
- **nouveaux abonnés en 2015 : 360**
- **documents en fonds propre : 16 866
(+ 4 % en 1 an)**
- **documents prêtés par la
bibliothèque départementale :
6 851 (+ 9 % en 1 an)**
- **30 201 documents ont été
empruntés en 2015 (- 7 % en 1 an)**
- **bénévoles : 114 (+ 6 % en 1 an)**

La Journée du Patrimoine 2015

La manifestation Journée du Patrimoine 2015 a été coordonnée par la Communauté de Communes en coopération avec les communes du territoire. Elle s'est tenue en septembre 2015 sur les 7 communes. Elle a permis de mettre en scène les associations et les acteurs culturels du territoire intercommunal et de faire venir le groupe de musique professionnel Kervegan's.

Les animations dans les bibliothèques intercommunales

Des animations régulières, réalisées par le service intercommunal de Lecture publique avec le soutien des bénévoles, ont eu lieu dans les 7 médiathèques intercommunales.

En octobre 2015, la manifestation "Bibliothèques en fête" s'est tenue dans toutes les médiathèques du réseau intercommunal de Lecture publique sur le thème "Les 7 mènent l'enquête" dans le cadre de la programmation "La Route du Polar".

Libre en fête

Des animations ont été organisées en mars 2015 pour faire découvrir les logiciels libres à destination du grand public.

La participation culturelle aux autres évènements de la Communauté de Communes

Des animations culturelles ont été proposées dans le cadre de plusieurs manifestations coordonnées par les autres pôles de la Communauté de Communes : la Semaine du développement durable, la Semaine de la réduction des déchets et la Semaine bleue.

3. La Lecture publique et le multimédia

L'étude diagnostic et le nouveau plan de développement de la lecture publique

L'étude a eu pour objectif d'évaluer les politiques communautaires en matière de Lecture publique et de Multimédias au regard de l'évolution de la lecture publique, du multimédia et des besoins du territoire et de sa population.

A partir d'entretiens réguliers avec les bénévoles et les professionnels de la Lecture publique, les partenaires institutionnels et les élus, cette étude a permis la réalisation d'un état des lieux. Dans une seconde phase le cabinet a fait part de ses préconisations et différents scénarii possible d'évolution. A partir de ces éléments, la Communauté de Communes a construit un nouveau Plan de développement de la Lecture publique.

Les 4 enjeux fondamentaux de ce plan sont :

- le développement des publics et la recherche de nouveaux publics et notamment ceux éloignés de la lecture
- le développement du numérique

- la mise en place d'une politique documentaire variée, équilibrée et accessible
- la mise en place d'une politique transversale de partenariat et d'éducation artistique et culturelle

Le nouveau plan de développement de la lecture publique sera détaillé et mis en place courant 2016.

L'informatique et le multimédia

Des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique ont eu lieu régulièrement dans les médiathèques de Derval et Sion-les-Mines. L'espace cybercentre, dont la fréquentation était de moins en moins importante, a été fermé en septembre 2015. Des accès internet supplémentaires ont été ouverts dans les médiathèques de Derval et de Marsac-sur-Don.

La question du numérique sera reprise dans le cadre du Plan de développement de la Lecture publique de la Communauté de Communes et constituera un véritable axe de développement.

4. L'enseignement, l'éducation et les pratiques artistiques

La Communauté de communes a poursuivi son accompagnement en matière d'enseignement musical en soutenant le fonctionnement de l'association Musique aux Champs.

Elle a également participé au développement de l'éducation musicale en milieu scolaire par le financement des interventions du Conservatoire de musique de Châteaubriant. Ces interventions ont concerné 10 écoles du territoire intercommunal sur l'année scolaire 2015/2016.

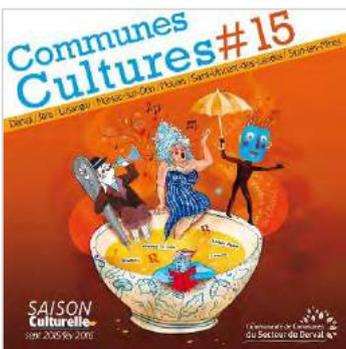
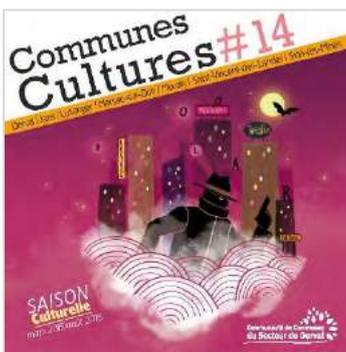
La Communauté de Communes a poursuivi son soutien à la pratique théâtrale à travers le financement d'ateliers théâtre avec la compagnie professionnelle Théâtre Pom pour 4 classes du territoire et dans le cadre du partenariat avec Le Grand T lors d'un atelier de pratique théâtrale mis en place au collège Saint-Joseph à Derval.

5. La communication culturelle

Deux numéros de "Communes Cultures" (#14 et #15) ont été édités en 2015. Ils sont le fruit d'un travail de collaboration entre la Communauté de Communes et les acteurs culturels du territoire pour mieux valoriser l'action culturelle du territoire à destination de ses habitants et mieux les en informer. Ils sont distribués (à 2 000 exemplaires) dans tous les lieux de vie situés sur le territoire intercommunal (associations, commerçants, mairies, écoles...) et sur les territoires voisins.

Dans cette même optique, une deuxième plaquette sur les enseignements artistiques a été réalisée pour informer la population des ateliers de pratiques artistiques existants sur le territoire et dont elle peut bénéficier.

Un partenariat avec l'École de Design Nantes Atlantique a été mis en place en 2015 et a permis à des étudiants de venir sur le territoire et de proposer des concepts de supports de communication extérieures.



Sport

L'ESPACE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL EN QUELQUES CHIFFRES

- surface totale bâtiment : 2 544 m²
- surface plans d'eau : 552 m²
- surface bassin sportif de 25 m : 312,5 m²
- surface bassin d'apprentissage : 180 m²
- surface plage aqualudique couverte : 60 m²
- surface espace bien-être : 124 m²
- fréquentation maximale instantanée : 400 personnes

I. L'espace aquatique intercommunal

La Communauté de Communes du secteur de Derval et l'Agence Coste Architectures, sélectionnées fin 2013, se sont attachés en 2014 et 2015 à concrétiser le développement d'un programme innovant, alliant performance environnementale et bien-être, où chaque usager pourra bénéficier d'une offre complète d'enseignement, de sport et de loisirs.

La réalisation de cet équipement structurant pour les sept communes de la Communauté de Communes s'inscrit dans la politique sportive du territoire en proposant une offre de services adaptée à ses habitants et en poursuivant le soutien de l'apprentissage de la natation aux plus jeunes.

Un équipement intégré dans son environnement

Le site retenu pour l'implantation de l'espace aquatique intercommunal se trouve au nord de la commune de Derval, à côté de la salle des sports et de la salle des fêtes. Ce lieu présente plusieurs avantages :

- une orientation favorable, avec un ensoleillement privilégié,
- une densité végétale agréable le long de la rue de l'Abbé Orain qui protège le site des vues et des vents dominants,
- un environnement d'équipements publics (salle des fêtes et gymnase), autour d'un parking mutualisable avec l'espace aquatique.

L'espace aquatique sera entièrement modulable avec des vestiaires indépendants ou mutualisés selon les besoins. La halle bassins sera séparable en deux espaces thématiques selon les activités.

L'espace bien-être sera mis en valeur au cœur de l'équipement. Son jardin patio zen protégé des vents sera utilisable toute l'année. La résille inspirée de l'écorce de chêne (référence étymologique à Derval) jouera la transition et garantira l'intimité de ce lieu.

L'architecture et les matériaux ont été choisis en harmonie avec le site. Ils participent à l'intégration et à l'identité de l'équipement tout en garantissant la pérennité du bâtiment.



Un espace aquatique moderne et axé sur le bien-être de tous

L'ensemble des bassins du futur espace aquatique intercommunal sera réuni dans une halle composée de deux zones distinctes, répondant à des pratiques différentes :

- l'aire ludique, implantée dans un volume dédié, sera composée de deux éléments :
 - le bassin d'apprentissage et de loisirs, élément central de jeu et d'animations,
 - l'aire aqualudique intérieure/extérieure, dédiée aux enfants.

- l'aire sportive, dédié à la nage et aux sports d'eau.

L'espace bien-être occupera la partie centrale de l'équipement et sera composé :

- d'un sauna traditionnel
- d'un hammam
- de 4 douches à jets
- d'un spa de 8 places

Les performances énergétiques

Tout l'attention de la collectivité et de l'Agence Coste Architectures a été portée sur la mise en place de techniques innovantes permettant de réduire les coûts de consommation et de valoriser l'énergie.

Sur l'enveloppe du bâtiment, et afin de limiter les surfaces déperditives, la forte proportion de vitrage en façade sud favorisera les apports solaires gratuits en hiver et réduira ainsi les consommations d'énergie pour le chauffage. L'isolation thermique du bâtiment sera réalisée par l'extérieur pour limiter les ponts thermiques.

La production de chaleur sera réalisée en partie par l'unité de méthanisation qui sera prochainement construite sur le site de la Ferme expérimentale de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique à Derval.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- mars 2015 : démarrage des travaux
- été 2016 : réception des travaux
- automne 2016 : ouverture au public



prévisionnel consommations en eau	81 litres par baigneur et par an (contre 135 litres pour une piscine classique, soit 60 % d'économie par baigneur et par an)
économie d'eau	- 40 %
économie de chauffage	- 28 %
économie d'électricité	- 14 %
économie globale sur les fluides et l'entretien/maintenance courante	- 24 %

Le lancement des travaux

Suite à l'attribution des marchés de travaux fin 2014, la construction de l'espace aquatique intercommunal a débuté en mars 2015 et la première pierre a été posée, lors d'une cérémonie officielle, le 26 juin 2015.

lot 1 : VRD - Aménagement extérieur - Clôtures	SAS Hervé (44 - Juigné-les-Moutiers)
lot 2 : Gros œuvre - Charpente - Couverture étanchéité - Isolation extérieur - Habillage des façades	Lang SAS (44 - Saint-Nazaire)
lot 3 : Menuiseries extérieures - Serrurerie - Métallerie	Secom'Alu (85 - La Mothe-Achard)
lot 4 : Étanchéité liquide - Revêtements de sols et murs	Vinet (86 - Migne Auxances)
lot 5 : Doublages - Faux-plafonds - Menuiseries intérieures - Peinture - Nettoyage de chantier	Artbat System (44 - Saint-Nazaire)

lot 6 : Équipements de vestiaires	Suffixe SAS (70 - Rioz)
lot 7 : Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Traitement d'air - Traitement d'eau - Animations	Hervé Thermique (44 - Saint-Herblain)
lot 8 : Courants forts - Courants faibles - Contrôles d'accès	FEE (35 - Bruz)
lot 9 : Équipements de bassins	Futura Play (67 - Saverne)

La délégation de service public

Suite à la décision du Conseil Communautaire en mars 2014 de recourir à une délégation de service public (DSP) par voie d'affermage pour la gestion de l'espace aquatique, une commission DSP a été désignée début 2015 afin de suivre le déroulement de la procédure de publicité et de mise en concurrence lancée à l'été 2015.

L'espace aquatique intercommunal bénéficie du soutien financier du Département (Plan Piscine et Contrats de territoire) pour 3 991 655 €, de la Région des Pays de la Loire (Contrat de territoire et Nouveau contrat régional du Pays de Châteaubriant) pour 1 179 800 €, de l'Union européenne pour 50 000 € et de la commune de Derval pour 580 000 €. Le coût global de l'opération est estimé à hauteur de 8 263 681 € HT.

2. L'intercommunalité sportive

La Communauté de Communes apporte son soutien financier à l'Union sportive du canton de Derval (USCD), structure sportive intercommunale dont les activités visent à favoriser l'initiation et la formation des publics jeunes. En 2015, une subvention de 9 000 € leur a été accordée.

La collectivité a également accordé en 2015 une subvention de 200 € au Celtic Rugby Club et de 2 000 € à l'Office intercommunal des sports (OIS), structure venant en soutien à l'animateur sportif départemental afin de développer l'initiation des enfants aux activités sportives multiples.

3. L'enseignement de la natation dans les écoles primaires

4 410 entrées ont été comptabilisées dans les piscines de Châteaubriant et Guémené-Penfao pour les élèves des écoles primaires de la Communauté de Communes durant l'année scolaire 2014/2015. Les écoles ont pu profiter en moyenne de 13 créneaux par mois, mis à disposition par la piscine de Guémené-Penfao et d'un créneau hebdomadaire par la piscine de Châteaubriant.

Les frais de transports des écoles vers les piscines, qui s'élèvent à 11 650,35 €, sont pris en charge par le Département de Loire-Atlantique (83 %) et les communes (17 %). La Communauté de Communes prend quant à elle en charge les entrées à la piscine (soit 16 034,40 € pour l'année scolaire 2014/2015).

1. Les sentiers de randonnée

Suite à la modification par le Département de ses critères d'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et de l'estimation menée courant 2014 des coûts humains et financiers pour mettre aux normes les sentiers pré-inscrits, le Bureau communautaire a décidé début 2015 de modifier les domaines d'intervention de la Communauté de Communes dans le cadre des sentiers de randonnée pédestre.

Désormais, chaque commune réalisera elle-même ses circuits de randonnée pédestre (balisage, mise en sécurité et entretien). Une fois le sentier créé, la Communauté de Communes centralisera et financera la conception, l'impression et la diffusion du dépliant et de la carte explicative.

Trois premiers sentiers sont en cours de finalisation sur la commune de Derval. Leurs supports promotionnels seront réalisés par la Communauté de Communes début 2016.

2. Le soutien à l'activité touristique

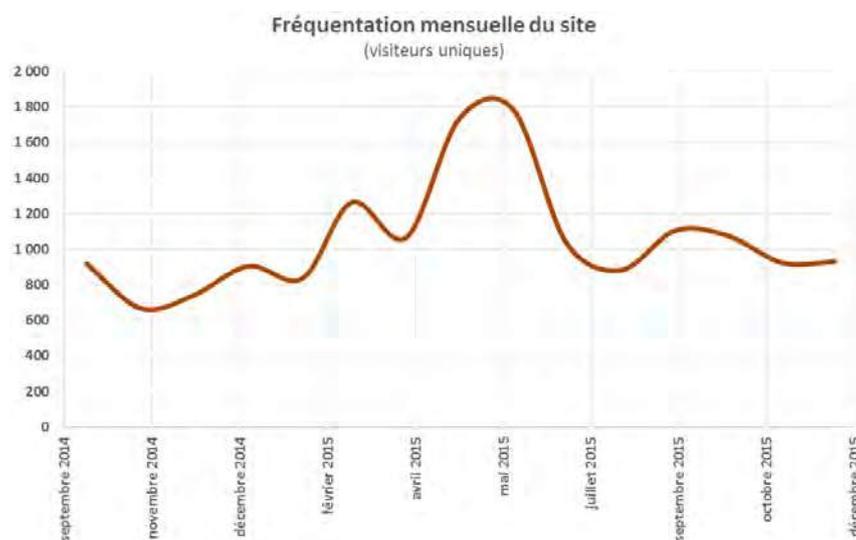
En 2015, la Communauté de Communes a accordé son soutien financier à l'association gestionnaire de l'Office de tourisme de la région de Derval à hauteur de 29 500 €, cette structure contribuant au développement touristique du territoire.

I. La communication web

Le site internet

Pour accompagner le développement du secteur de Derval et des services proposés par la collectivité, le site www.cc-derval.fr a été intégralement repensé afin d'offrir une navigation agréable et complète aux internautes. Cette refonte, mise en ligne dès octobre 2014, permet à la collectivité de répondre aux dernières normes en vigueur en matière d'accessibilité (référentiel RGAA) et de collecte des données (CNIL).

L'analyse des statistiques de fréquentation et des usages du site internet www.cc-derval.fr a également été revue avec la mise en place de Google Analytics.



En 2015, le site www.cc-derval.fr est fréquenté en moyenne par 38 visiteurs uniques par jour, chacun visitant environ 6 pages. Les pages les plus consultées sont :

1. Accueil / Homepage (12,6 % des pages vues)
2. Fiche annuaire " STAC Ouest Saint-Gobain" (3,2 % des pages vues)
3. Espace aquatique intercommunal (2,8 % des pages vues)
4. Pôle social et emploi intercommunal (2,8 % des pages vues)
5. Déchetterie intercommunale (2,8 % des pages vues)
6. Fonctionnement du service SPANC (2,3 % des pages vues)
7. Services de la CCSD (1,8 % des pages vues)
8. Secteur de Derval (1,8 % des pages vues)
9. Consultations / Marchés publics (1,7 % des pages vues)
10. Fiche annuaire "Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin versant de la Chère" (1,6 % des pages vues)

La Communauté de Communes a également ajusté son nouveau site aux différents supports de navigation (ordinateur, tablette, smartphone).



Le compte Twitter

L'ouverture d'un compte Twitter (@secteurdederval) a accompagné la mise en ligne du nouveau site fin 2014. Pour rester interactif, son contenu rapporte l'actualité immédiate (24h/48h), générale ou thématique, du secteur de Derval et de ses environs. Au 31 décembre 2015, 68 personnes étaient abonnées au compte de la collectivité.

Les tweets (messages) les plus consultés en 2015 sont :

1. 10/03/15 : Soirée Apéro-Polar à Derval (1 478 vues)
2. 02/09/15 : Programme de la Journée du Patrimoine (1 297 vues)
3. 11/12/15 : Marché de Noël à Derval (540 vues)
4. 17/11/15 : Programme de la Semaine européenne de la réduction des déchets (517 vues)
5. 15/04/15 : Randonnée équestre départementale à Sion-les-Mines (486 vues)

Vie associative

I. Le soutien à la vie associative

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes soutient annuellement les projets et le fonctionnement d'associations en leur versant des subventions. Les commissions intercommunales concernées procèdent en amont à un examen approfondi des dossiers de demande de subvention avant de transmettre leur avis aux membres du bureau communautaire.

Les subventions attribuées en 2015

pôles	structures	subventions 2015
culture	Musique aux Champs	16 000 €
	La Grôle	1 600 €
	Théâtre au Pays de la Mée	1 600 €
	Les Potes des 7 Lieux (atelier théâtre)	700 €
	La Maison de la Ruralité	1 200 €
	Collectif Graines d'automne	2 900 €
	La Saint-Vincent	700 €
	Cercle celtique La Pastourelle	700 €
	Zboula	1 500 €
	sous-total	26 900 €
sport	Union sportive du canton de Derval (USCD)	9 000 €
	Office intercommunal des sports (OIS)	2 000 €
	Celtic Rugby Club	200 €
	sous-total	11 200 €
vie sociale	Halte d'enfants – Saint-Vincent-des-Landes (APE Pays de la Mée)	42 000 €
	Halte d'enfants – Marsac-sur-Don (La Ronde des Enfants)	43 000 €
	Multi-accueil – Derval (Enfance et Éveil)	118 000 €
	Accueil périscolaire – Derval (Les Voyageurs)	10 000 €
	Accueil périscolaire – Jans (Les P'tits Bouts de Jans)	24 000 €
	Accueil périscolaire – Lusanger (La Passerelle)	19 000 €
	Accueil périscolaire – Marsac-sur-Don (La Cabane)	19 000 €
	Accueil périscolaire – Mouais (Les Moussais)	13 000 €
	Accueil périscolaire – Saint-Vincent-des-Landes (La Récréé du Bonheur APE)	15 000 €
	Accueil périscolaire – Sion-les-Mines (Le Chapiteau/Anim' à Sion)	19 000 €
	ALSH été – Derval (Les PEP 44)	7 500 €
	ALSH été - Sion-les-Mines (Le Chapiteau/Anim' à Sion)	6 000 €
	ALSH été – Marsac-sur-Don (Le Marsupilami)	6 000 €
	Les Potes des 7 Lieux – secteur Enfance (ALSH mercredi/ vacances + séjours)	102 700 €
	Les Potes des 7 Lieux – secteur Jeunesse	78 500 €
	Les Potes des 7 Lieux – secteur Animation Vie locale	10 000 €
	ALJC (Association pour le logement des jeunes du Pays de Châteaubriant)	2 000 €
	ADMR (association de maintien à domicile)	3 000 €
	ACPM (association Chantier du Pays de la Mée)	5 600 €

	Espoir	1 000 €
	Association Nord Loire des Assistantes Maternelles	150 €
	AMD (association pour le maintien à domicile Derval/Rougé)	1 650 €
	Vie Santé Libre du Pays de Châteaubriant	300 €
	sous-total	546 400 €
tourisme	Office de tourisme de la région de Derval	29 500 €
	sous-total	29 500 €
TOTAL		614 000 €

2. L'évolution de la politique associative

La Communauté de Communes a entamé début 2015 un audit interne pour vérifier la fiabilité de son action dans son soutien (financier, matériel, logistique...) aux associations ainsi que pour anticiper les éventuelles évolutions réglementaires.

La démarche s'est déroulée tout au long de l'année 2015 avec la mise en place d'un comité de pilotage impliquant des élus des différentes commissions et les responsables de pôles concernés.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a réaffirmé ses valeurs et les principes suivants :

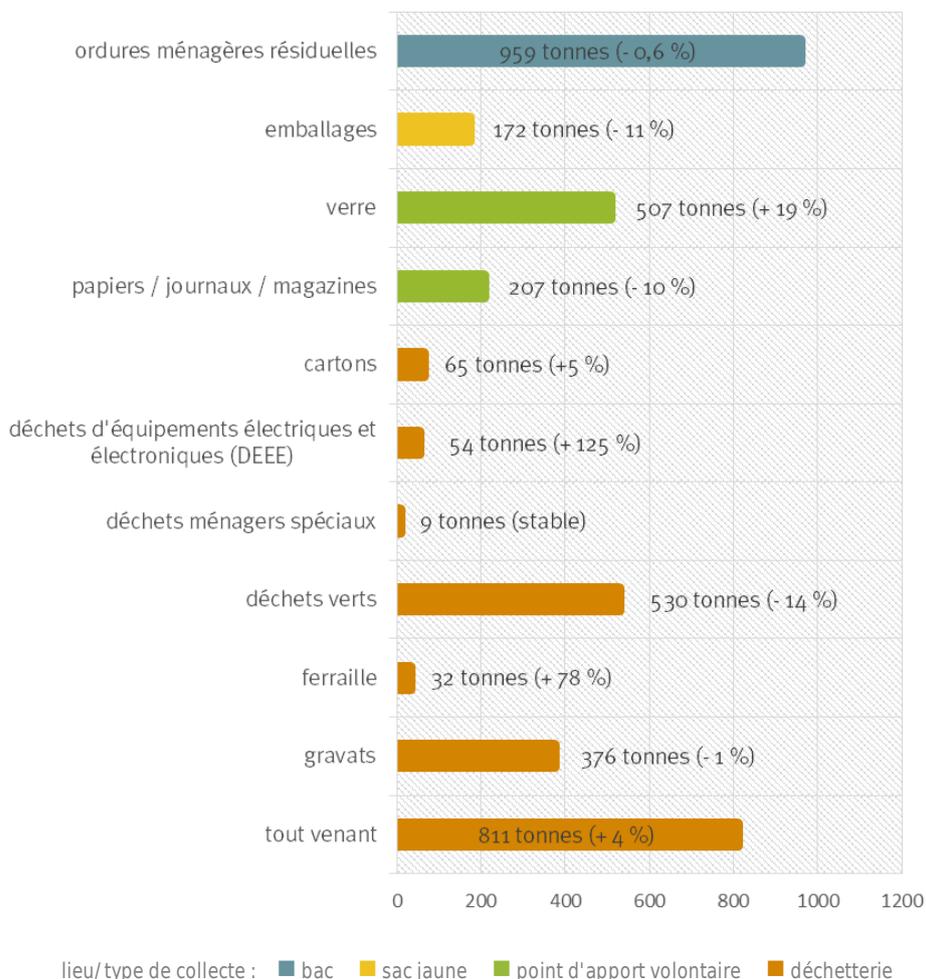
- les associations sont au cœur du dynamisme du territoire, elles favorisent le lien social entre les habitants sur les différents champs de la vie des populations (enfance, jeunesse, culture, sports, tourisme, vie sociale...),
- la Communauté de Communes souhaite favoriser le dynamisme des associations en permettant aux bénévoles et aux équipes de salariés de développer des projets répondant aux besoins de la population,
- les associations sont force de proposition pour répondre aux souhaits des habitants en complémentarité avec les autres acteurs du territoire.

Cette étude a également permis d'accompagner la création de nouveaux dossiers de subvention à l'occasion de la mise en place de subventions sur critères fin 2015.

1. La collecte bimensuelle des ordures ménagères

La Communauté de Communes a en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Cette compétence est confiée à la société Veolia Propreté par le biais d'un marché de prestations de services. Celle-ci prend ainsi en charge le tri des déchets issus de la collecte sélective, la collecte des points d'apport volontaire et leur transfert.

Répartition des types de déchets produits sur le territoire en 2015
(avec évolution sur une année)



2. L'évolution et la promotion du tri sélectif

Depuis 2010, la Communauté de Communes a mis en œuvre, à titre expérimental, la collecte des déchets ménagers en C 0,5 (c'est-à-dire une collecte toutes les deux semaines). Cette expérimentation ne concerne pas les « gros producteurs professionnels » (bac de 340 litres), qui restent collectés de manière hebdomadaire.

Les ordures ménagères résiduelles

959 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) ont été collectées en 2015 (-0,6 % par rapport à 2014).

Toutefois, les coûts de traitement et l'indexation (liée au nombre de bacs et au taux de présentation) augmentent les coûts liés à la collecte et au traitement des OMr (380 000 € HT en 2015).

Les emballages

Comme pour les ordures ménagères résiduelles, le tonnage d'emballages collectés en 2015 a légèrement diminué. Cette baisse de 11 % est due à plusieurs facteurs, dont notamment :

- les progrès des industriels emballeurs qui réduisent la masse des emballages,
- l'évolution des comportements (limitation des achats de produits sur-remballés),
- une lassitude du "tri" (consignes disparates sur le département),
- l'augmentation du taux de refus (13,7 % des sacs jaunes collectés en 2015).

Les points d'apport volontaire

Le tonnage de papier a légèrement diminué (207 tonnes en 2015, soit une évolution de - 10 % en un an), notamment en raison du succès des distributions de "stop pub" et des collectes organisées ponctuellement par les écoles du territoire.

Avec 507 tonnes en 2015, la collecte de verre a augmenté sur le territoire (+19 %), tendance qui devrait se confirmer dans les années à venir.

La déchetterie intercommunale

1 879 tonnes de déchets ont été collectés en 2015 sur la déchetterie (- 0,8 % en un an). La diminution du tonnage des déchets verts a permis de contenir l'augmentation du tout venant, de la ferraille et des DEEE (déchets électriques et électroniques).

Ces augmentations sont dues à la mise en place de la collecte mensuelle de la ferraille depuis fin 2014, rendant moins attractif les vols de DEEE et protégeant ainsi le gisement de ferraille.

La Lettre du Tri

Distribuée en janvier de chaque année avec la facture de la redevance générale d'enlèvement des ordures ménagères, *La Lettre du Tri* est éditée à 5 000 exemplaires sur du papier recyclé. Elle permet à chaque usager de connaître l'actualité et l'évolution de la réglementation liée au tri sélectif sur le territoire.

3. Le projet de requalification de la déchetterie intercommunale

Face à une fréquentation accrue et à la récurrence des dégradations et des vols que subit la déchetterie intercommunale, la Communauté de Communes a réalisé en 2014 une étude de faisabilité sur la requalification de la déchetterie avec le bureau d'études Environnement et Solutions.

Afin d'améliorer la sécurité du site et les conditions d'utilisation des usagers, plusieurs évolutions ont été retenues :

- la collecte des déchets verts et gravats en plate-forme afin de faciliter les dépôts,

- la mise en place d'un haut de quai de 7 bennes permettant d'accueillir de nouveaux déchets (Éco-Mobilier),
- la remise aux normes du local DDM (Déchet dangereux des ménages) de 36 m²,
- une configuration différente pour assurer une meilleure sécurisation du site.

La déchetterie étant une installation classée, un dossier ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) a été déposé en 2015. L'arrêté sera publié en juin 2016 pour un lancement des travaux à l'été.

4. La poursuite du Programme local de prévention des déchets (PLPD)

La Communauté de Communes a décidé en 2012 d'adopter une politique de prévention des déchets en complément de la gestion actuelle de ses déchets afin de faire diminuer les quantités produites en amont de leur collecte et de leur traitement.

Pour répondre à ces orientations, la collectivité a réalisé en 2015 différentes actions soutenues par le Département à hauteur de 50 % :

- diffusion et promotion de « stop pub » (affichés fin 2015 sur 28 % des boîtes aux lettres du territoire)
- promotion du compostage domestique et du jardinage écologique avec :
 - la formation et l'animation d'un réseau de guides-composteurs
 - la distribution de kits de compostage (324 kits en 2015)
 - des démonstrations auprès d'écoles, cantines scolaires et accueils de loisirs
 - l'animation de journées " Bourse aux plantes" et " Broyage de végétaux" à Derval et Lusanger
- sensibilisation au réemploi avec :
 - des interventions de l'animatrice PLPD à la déchetterie
 - la présentation de l'écocyclerie Transfor'Mée
- promotion de l'utilisation de couches lavables avec :
 - la création d'un groupe de réflexion
 - des démonstrations et des animations dans les multi-accueil et haltes d'enfants du territoire
 - la préparation d'une opération bébé-témoin pour 2016
- sensibilisation à la gestion des déchets avec :
 - la présence d'un stand PLPD aux manifestations communautaires et communales (Journée du Patrimoine, Semaine Bleue, Maisons et Jardins fleuris...),
 - l'animation locale de manifestations nationales (Semaine du Développement durable et Semaine de la réduction des déchets).





5. La labellisation "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" (TZDZG)

Sollicité par l'ADEME en juillet 2015, la Communauté de Communes a répondu à l'appel à projet sur le thème "Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage". Lauréate de ce programme en novembre 2015, la Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche qui devra s'articuler avec les programmes déjà présents sur le territoire et menés par le Pays de Châteaubriant (Territoire à énergie positive pour la croissance verte et Plan climat énergie territoire).

La labellisation TZDZG permet à la Communauté de Communes d'organiser un programme d'actions dans la continuité du Programme local de prévention des déchets qui arrive à échéance fin 2016. Des dimensions supplémentaires sont cependant prévues comme l'économie circulaire et la gouvernance participative.

Cette démarche a déjà permis à la Communauté de Communes d'obtenir une subvention bonifiée de l'ADEME pour la rénovation de la déchetterie ainsi que de faire évoluer le poste de l'animatrice du Programme local de prévention des déchets à temps plein.

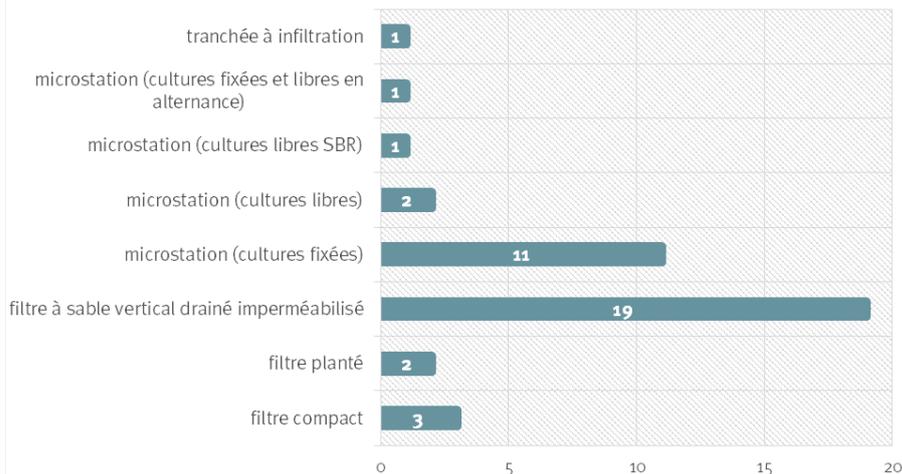
Assainissement non collectif

I. Les missions du service

La Communauté de Communes et son Service public d'assainissement non collectif (SPANC) assurent 2 missions afin de garantir l'absence d'émission de rejets polluants d'origine domestique :

- le contrôle de la conception, de l'implantation et de la réalisation des ouvrages pour les installations neuves ou réhabilitées. L'objectif est de vérifier que le projet d'assainissement non collectif (ANC) est conforme et adapté à la nature du sol, aux contraintes et aux besoins de l'utilisateur. Grâce à une collaboration étroite avec les communes, le SPANC intervient donc sur chaque demande d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux...) impliquant la mise en place ou la réhabilitation d'un dispositif ANC.
- le contrôle diagnostic et de bon fonctionnement pour les installations déjà existantes. Ce contrôle, réalisé tous les 4 ans, permet de vérifier le bon fonctionnement du dispositif, de constater les nuisances éventuelles et de contrôler la destination des matières de vidange.

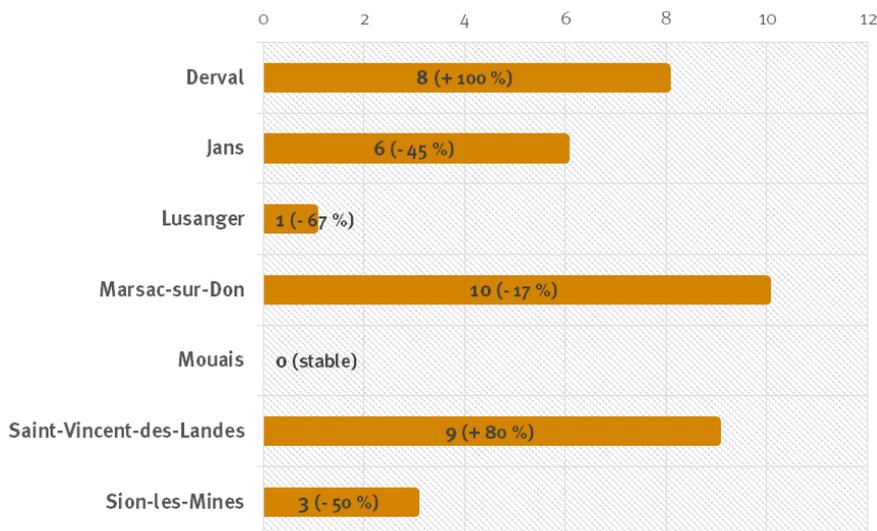
Répartition des dispositifs installés en 2015 sur le territoire



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN QUELQUES CHIFFRES

- contrôles de conception en 2015 : 39 (- 13 % en 1 an)
- contrôles de bon fonctionnement en 2015 : 970 (- 8 % en 1 an)
- contrôles immobiliers (liés à une vente) en 2015 : 37 (- 10 % en 1 an)

Répartition des dispositifs contrôlés en 2015 en lien avec une vente immobilière (avec évolution sur un an)

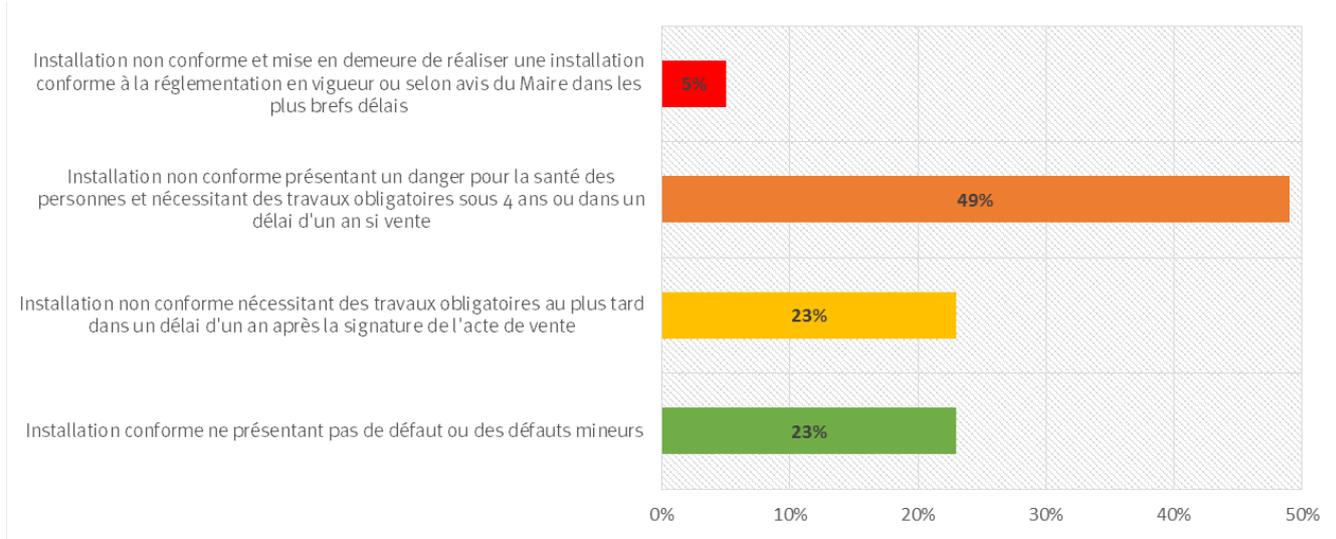


2. Les contrôles de bon fonctionnement

Dans le cadre de la loi Grenelle II, la Communauté de Communes a signé un arrêté en septembre 2009 demandant une attestation justifiant d'un contrôle de bon fonctionnement (CBF) de moins de 3 ans lors de chaque vente immobilière. Cet avis technique sur l'installation d'assainissement doit être transmis aux futurs acquéreurs par le notaire.

Les conclusions des visites réalisées en 2015 ont permis d'établir que 77 % des installations sont non conforme à la législation en vigueur et nécessitent des travaux obligatoire sous 4 ans (1 an maximum en cas de vente immobilière).

Répartition des résultats des contrôles réalisés en 2015 sur 970 installations



3. L'aide à la réhabilitation groupée des installations

La Communauté de Communes propose depuis début 2015, et en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une aide financière pour la réhabilitation des assainissements non collectifs présentant des risques sanitaires et de pollution. L'aide accordée se fait en fonction du montant global des travaux, études et taxes programmés par les propriétaires et ne peut dépasser 50 % de cette somme (4 000 € au maximum).

L'aide est soumise à des critères gérés par l'Agence de l'Eau et dont les 2 principaux sont :

- être propriétaire depuis une date antérieure au 01/01/2011
- avoir une installation qui présente un danger pour la santé des personnes au sens de l'arrêté contrôle de juillet 2012.

Sur le territoire, ce sont environ 450 installations qui sont concernées par ce 2^e critère.

En 2015, 200 invitations à des réunions d'information organisées à Sionles-Mines et à Derval ont été envoyées. A cette occasion, une centaine de conventions ont été distribuées et 20 dossiers ont été déposés.



Transition énergétique

La Communauté de Communes en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique, la société SITA Grand Ouest, le lycée agricole de Derval et des agriculteurs du territoire, ont créé l'association Derval Agri'Méthane en 2012. Cette collaboration, engagée depuis 2010 entre les différents partenaires, se dote désormais d'une structure associative pour encadrer le portage du projet de construction d'une unité de méthanisation sur le site de la Ferme expérimentale de Derval, en lien avec le projet d'équipement aquatique intercommunal et l'extension de l'internat du lycée agricole de Derval.

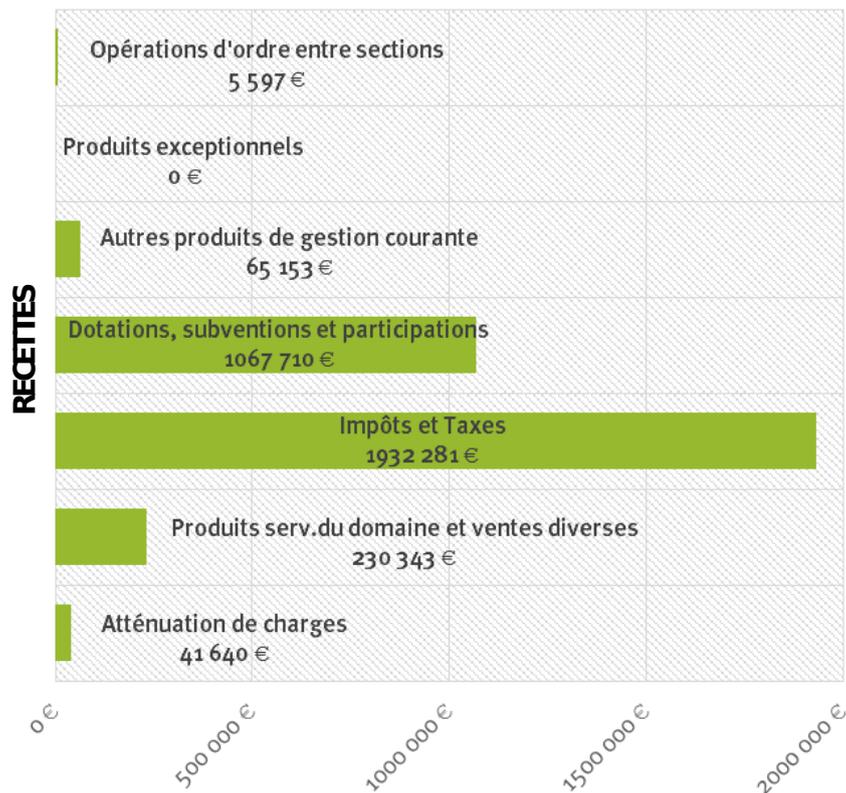
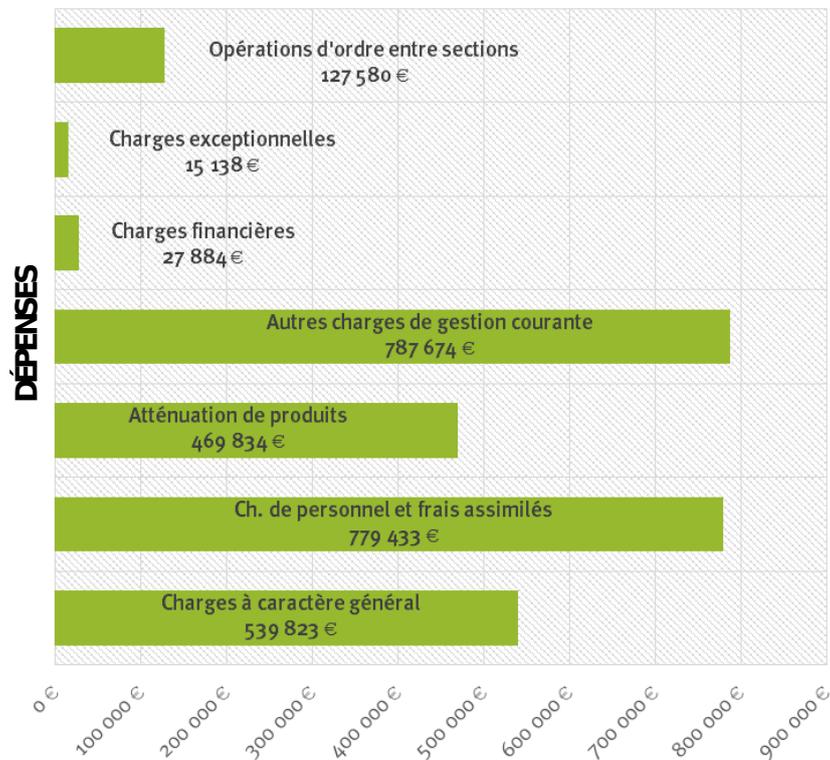
Véritable projet de territoire, cette unité de méthanisation permettra à terme la production d'électricité et de chaleur grâce à la valorisation des effluents d'élevage, des déchets végétaux, des déchets d'industries agro-alimentaires. La collectivité aura ainsi l'opportunité de profiter de cette technologie pour :

- valoriser la chaleur produite par l'unité de méthanisation en chauffant les bâtiments et les bassins de la future piscine intercommunale et ainsi diminuer ses consommations d'énergies fossiles
- diminuer la vulnérabilité énergétique du territoire en utilisant une énergie renouvelable produite localement
- diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire
- mettre en place une filière locale de valorisation d'une partie des déchets produits sur le territoire de la collectivité
- répondre aux besoins des habitants actuels et futurs de la collectivité en terme de disponibilité d'équipements de loisirs gérés de manière durable.

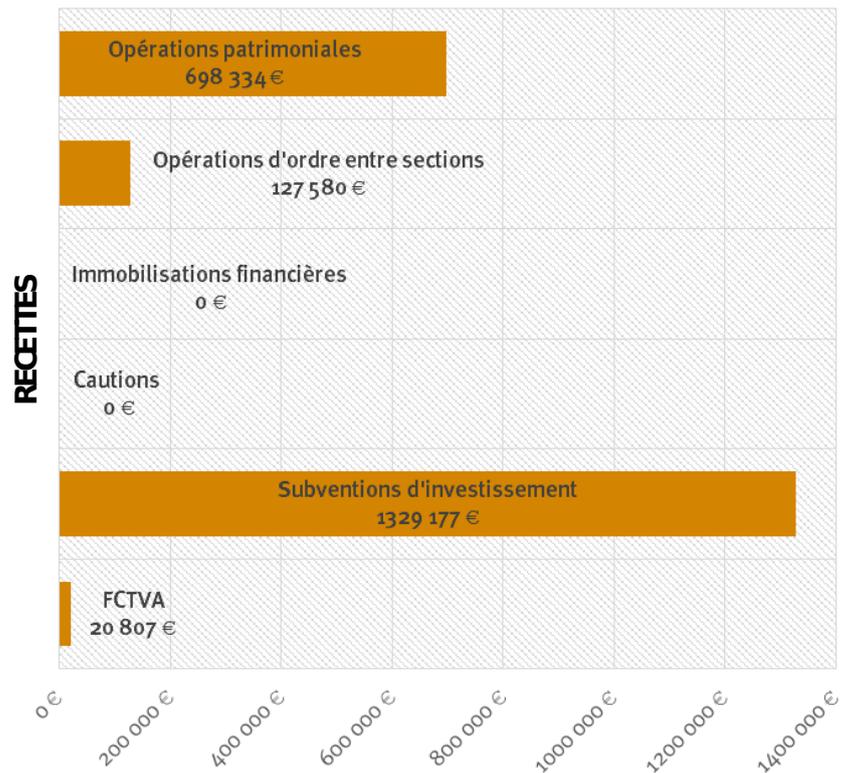
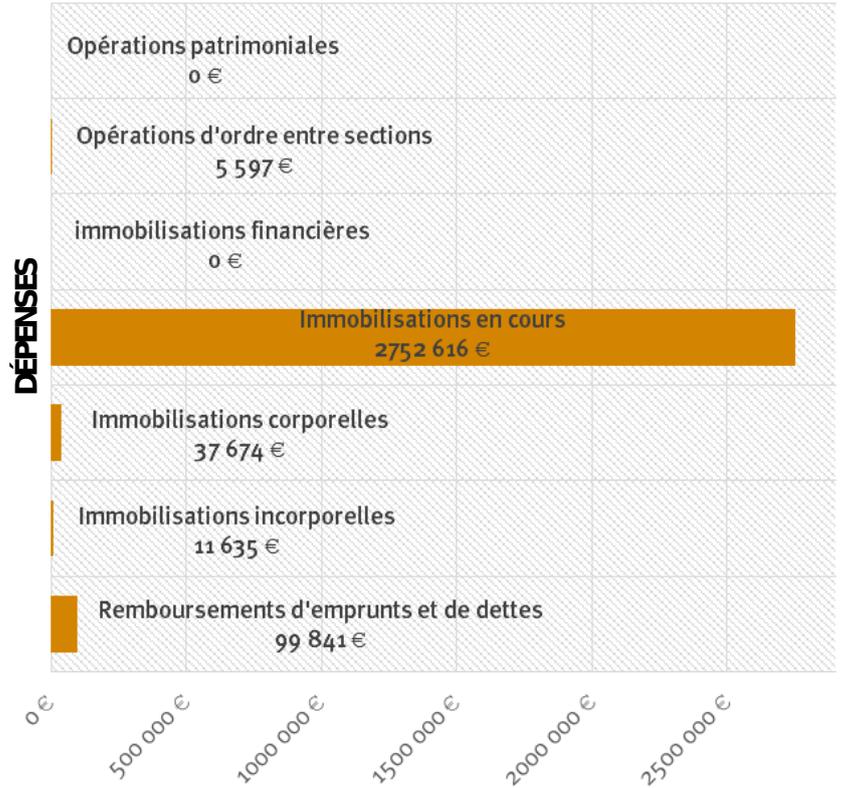
Comptes administratifs

I. Budget général

Section de fonctionnement (excédent de 595 358 €)



Section d'investissement (déficit de 731 465 €)



RESTES À RÉALISER

- dépenses : 2 877 084 €
- recettes: 4 775 000 €

2. Budget annexe Ordures ménagères

Section d'exploitation (déficit de 7 883 €)

- dépenses : 1 083 863 €
- recettes : 1 075 981 €

Section d'investissement (excédent de 61 144 €)

- dépenses : 19 755 €
- recettes : 80 899 €

Résultat global de clôture : excédent de 53 251 €

3. Budget annexe SPANC

Section d'exploitation (excédent de 6 956 €)

- dépenses : 77 523 €
- recettes : 84 479 €

4. Budget annexe Assainissement pôle agroalimentaire

Section d'exploitation (déficit de 3 245 €)

- dépenses : 68 786 €
- recettes : 65 541 €

Section d'investissement (excédent de 8 245 €)

- dépenses : 0 €
- recettes : 8 245 €

Résultat global de clôture : excédent de 5 000 €

5. Budget annexe Zone intercommunale d'activité

Section de fonctionnement (équilibre)

- dépenses / recettes : 336 639 €

Section d'investissement (déficit de 40 400 €)

- dépenses : 167 071 €
- recettes : 126 671 €

Résultat global de clôture : déficit de 40 400 €

6. Budget annexe Ateliers relais

Section de fonctionnement (excédent de 2 291 €)

- dépenses : 31 286 €
- recettes : 33 577 €

Section d'investissement (excédent de 169 726 €)

- dépenses : 29 145 €
- recettes : 198 871 €

Résultat global de clôture : excédent de 172 018 €

P.A. des Estuaires
Espace des Échos
1 allée du Rocheteur
44590 Derval

02 40 07 08 83

www.cc-derval.fr

 @SecteurdeDerval

Communauté de Communes
du Secteur de Derval



rapport d'activité 20 15